



Conseil international du Café
124^e session
25 - 29 mars 2019
Nairobi (Kenya)

**Décisions de la 124^e session du
Conseil international du Café visant à
renforcer les termes de la Résolution 465
sur le niveau des prix du café et à appuyer
son application**

Décision 1 : Afin de renforcer l'importance du Forum des chefs d'entreprise prévu, le Conseil décide que cet événement se tiendra en tant que session extraordinaire du Comité consultatif du secteur privé (CCSP), avec service d'interprétation, dans le cadre de la 125^e session du Conseil international du Café qui se tiendra à Londres en septembre 2019, comme le prévoit l'Accord international sur le Café (2007).

Décision 2 : Les Membres expriment leur engagement à mobiliser leurs représentations diplomatiques auprès des Nations Unies à New York, auprès des organisations internationales à Rome et de l'Union européenne à Bruxelles afin d'assurer une participation active aux rencontres dans le cadre du dialogue structuré à l'échelle du secteur qui fait partie intégrante de l'application de la Résolution 465. L'OIC devrait diffuser en temps utile des documents contenant des détails sur ces rencontres.

Décision 3 : Les Membres reconnaissent l'importance de la promotion de la consommation de café, en particulier dans les pays producteurs. Ils demandent donc à l'OIC de prendre les mesures nécessaires pour préparer la mise à jour du Guide séquentiel de promotion de la consommation de café dans les pays producteurs, y compris l'élaboration d'un descriptif de projet et d'un plan d'action à soumettre à la prochaine réunion intersession du Comité de promotion et de développement des marchés.

Décision 4 : Les Membres demandent au Directeur exécutif de rechercher des partenariats afin de lancer et de tenir à jour la publication d'indicateurs de rentabilité pour les différents systèmes de production du café dans le monde, dans l'objectif d'améliorer la transparence tout au long de la chaîne de valeur du café.